



Procès-verbal du Conseil Municipal Du 03 Juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq le trois Juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de Chambon sur Voueize, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Cécile CREUZON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 Juin 2025

Présents : Nicolas BESSON, Muriel BOUCHARD, Christine BOUSSAGEON, Cécile CREUZON, Maria DUSSAT, Nadine GAUSSÉ, Didier GIRAUD, Jérémy GORSSE, Olivier NORE, Marie-Thérèse PIERRON, Isabelle ROUSSILLAT, Claude STEINER, Claude TOURAND.

Absents et excusés : Serge SAINTIGNY qui a donné pouvoir à Cécile CREUZON.

Secrétaire de séance : Marie-Thérèse PIERRON

Nombre de conseillers : en exercice :14 présents : 13 votants :14

Approbation du procès-verbal :

Le procès-verbal du 16 Juin 2025 est approuvé à la majorité des membres présent et 1 voix contre.

Remarques : l'abandon du plateau surélevé route de Lépaud n'a pas fait l'objet d'un vote.

Point-à-temps : le montant du devis n'a pas été noté. Le devis de l'entreprise BENITO indique -Camion : Estimation moyenne journalière de point à temps (sans mise à disposition d'un employé de commune) : 2110 € HT + Coût gravier et émulsion + Coût agent (45€/heure)

Ordre du jour :

1. Ouverture d'un marché le dimanche
2. Convention CREUSALIS
3. Divers

1. Ouverture d'un marché le dimanche

Madame HAYEZ et Monsieur STARZINSKAS, copropriétaires de l'Alibi proposent d'ouvrir un marché le dimanche matin pendant l'été du 27 juillet au 31 août 2025. Environ 15 commerçants ont répondu favorablement.

Ce marché ne remet pas en cause le marché hebdomadaire du mercredi.

L'emplacement est gratuit.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce projet.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

2. Convention CREUSALIS

Suite aux demandes des élus formulées lors du dernier Conseil Municipal, la convention sera modifiée.

Article 1 : La Commune « accepte » de participer au financement au lieu de « décide ».

Article 3 : La convention stipulera que la route sera rétrocédée gracieusement à la commune après remise en état.

Article 5 : concernant le financement Madame Le Maire doit prendre contact avec le directeur de Creusalis.

Le Conseil municipal accepte que Madame Le maire signe la Convention corrigée.

3. Divers

- Les 2 maisons du lotissement Moulin Ferrare sont vendues.
- Demande d'achat du lot n°1 du lotissement du Moulin Ferrare. Accepté à l'unanimité.
- Ligne de trésorerie : il serait possible de rembourser la totalité mais par mesure de précaution on ne remboursera que 50% soit 50 000€ dans un premier temps.
- Boost 'communes : il n'a pas été possible d'affecter la somme allouée par le Conseil Départemental sur l'éclairage du stade pour des raisons administratives. Cette subvention sera donc affectée au financement des fenêtres de la poste.
- Le filet de tennis du camping doit être remplacé : 3 entreprises ont été contactées. Décathlon ne peut répondre favorablement, 2 devis sont en attente. Monsieur Didier GIRAUD ira voir s'il est possible de le réparer.
- Réunion le mercredi 9 juillet à 18H 30 avec la commission pour réviser la réglementation des locations des salles et des barnums.
- Réunion Carte communale le jeudi 17 juillet à 14H suivie d'une réunion publique à 18h.
- Demande de rendez-vous des riverains du Pré Saint Vincent : samedi 19 juillet à 11H sur place.
- Demande de la boulangère Lou qui recherche un local pour ouvrir un salon de thé.
- A l'école, en remplacement de Madame Souad Moineaux qui a fait valoir ses droits à la retraite, une nouvelle directrice a été nommée : Aude Couturier.
- Le contrat de Oléna KOZINA se termine et ne sera pas renouvelé. À la rentrée, Madame KOZINA suivra une formation petite enfance. Madame Maryline GORSSE la remplacera sur le temps périscolaire.
- Monsieur Julien THINÈS remplace un agent en maladie.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

- Les agents techniques travaillent aux horaires d'été.

- Sapin de Noël : Didier Giraud et Paul French sont allés bénévolement à Paris chercher un sapin de Noël offert par la Société Automobile *Mercedes*. La commune a loué un véhicule et les frais de carburant et d'autoroute seront remboursés à Monsieur French. Madame le Maire les remercie vivement.

- Plus Beaux Villages de France : le label a été accordé à la Commune de Chambon le vendredi 27 juin 2025. Un pot de l'amitié a été offert aux Chambonnais présents, Madame le maire regrette l'absence d'un certain nombre d'élus.
Merci aux jardinières bénévoles : Françoise DUVILLARET, Marie-Agnès LEMENANT et Mesdames GALIZZI qui entretiennent les parterres communaux.
Un pique-nique géant en présence de TF1, le lundi 14 juillet à midi sera organisé et ouvert aux chambonnais. La commune offrira le pot de l'amitié aux participants et un groupe de musiciens de bal-musette animera ce rendez-vous
Madame PIERRON remercie Cécile CREUZON ainsi que Jennifer BAUDRY pour leur implication dans la réussite du label.

Questions :

- Quel est le montant du devis des projecteurs du boulodrome ? La réponse sera donnée au prochain Conseil.

- Y a-t-il de l'eau chaude au camping ? Le chauffe-eau a été changé et la gérante du camping n'a pas signalé de dysfonctionnement.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Monsieur René BAILLOT, ancien Conseiller municipal décédé récemment.

La séance est levée à 20H30.

Le Maire
Cécile CREUZON



La secrétaire de séance
Marie-Thérèse PIERRON

